



Jean-Yves LE DÉAUT
Député de Meurthe-et-Moselle

*LOPDE d'activité
Amis d'Ante*

*Avec tous ceux, la réponse est
pas faire encore au 30.
Je ne pourrais pas de vous
la faire si vite.*

Merci beaucoup salut à tous

Email : jean-yves.le-deaut@wanadoo.fr
14, rue Victor-Hugo - B.P.177 - 54706 PONT-À-MOUSSON CEDEX - Tél. : 03 83 82 13 81 - Fax : 03 83 82 40 95
3, rue du Maréchal Joffre - 54150 BRIEY - Tél. : 03 82 46 67 33 - Fax : 03 82 20 97 27

Jean-Yves LE DÉAUT

Député de Meurthe-et-Moselle

Pont-à-Mousson, le 14 juin 2011

Madame, Messieurs les représentants de l'Intersyndicale
Union Locale CGT
17 rue Drouin
54000 NANCY

Nos Réf : BLLVH/203.11/SOCIAL

Madame, Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier concernant l'exclusion et plus particulièrement les structures d'insertion par l'activité économique et les associations d'accueil d'hébergement et d'insertion. Je vous en remercie.

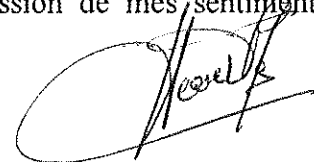
Inquiet par ces questions, j'avais interrogé le Ministre du Travail, qui a bien voulu me répondre. J'ai le plaisir de vous faire parvenir copie de cet échange.

Toutefois, je veux souligner que la situation est critique pour toutes les associations et particulièrement pour celles oeuvrant dans l'insertion et le social, notamment par une baisse drastique des contrats aidés et des enveloppes financières dédiées aux projets, alors même que la situation de nombre de nos concitoyens va de mal en pis et que le chômage repart à la hausse.

Je tiens à vous assurer de ma détermination, avec mes collègues à l'Assemblée Nationale, à dénoncer ces choix politiques lourds de conséquences pour les plus démunis et de continuer de demander des moyens financiers, humains et matériels permettant à ces structures d'accomplir leurs missions de service public.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Respectueusement,



Jean-Yves LE DÉAUT

Jean-Yves LE DÉAUT

Député de Meurthe-et-Moselle

Pont-à-Mousson, le 1^{er} février 2011

COPIE

N/Réf : BL/LVH/084.11/SOCIAL

Question écrite

M. Jean-Yves LE DÉAUT appelle l'attention de **Madame le Ministre Des solidarités et de la cohésion sociale**, sur le financement des associations assurant des missions d'hébergement et d'insertion.

L'année 2010 a été particulièrement difficile en Lorraine, marquée par une baisse globale des enveloppes du programme 177. De la même manière que l'enveloppe des CHRS, si elle atteint le même niveau que celle de 2009, a laissé à la charge des associations l'augmentation du coût de la vie et de la masse salariale.

Une circulaire du décembre 2010 a pré notifié les crédits pour 2011. Une baisse de 0,69% est prévue en Lorraine sur le programme 177. Cette baisse risque de mettre en péril les établissements et donc leur capacité à accueillir, héberger dans de bonnes conditions les personnes fragilisées.

Cette situation semble d'autant plus difficile que la même circulaire prévoit une baisse de 13,9% des crédits affectés à la Lorraine pour des actions d'accueil, d'hébergement et d'insertion sur une période de dix ans. Cette situation est intenable pour les associations, dont le travail pourtant est indispensable. Comment pourrions-nous imaginer en effet laisser des personnes sur le bord de la route alors qu'elles rencontrent de façon accidentelle ou plus chronique de graves difficultés.

Il lui demande donc si la lutte contre la précarité et la pauvreté est une priorité pour le gouvernement et quels moyens elle compte engager pour permettre à ceux qui oeuvrent sur le terrain de pouvoir continuer à le faire.



Jean-Yves LE DÉAUT

Email : jean-yves.le-deaut@wanadoo.fr - Site internet : www.jyledeaut.fr

14, rue Victor-Hugo - B.P.177 - 54706 PONT-À-MOUSSON CEDEX - Tél. : 03 83 82 13 81 - Fax : 03 83 82 40 95

3, rue du Maréchal Joffre - 54150 BRIEY - Tél. : 03 82 46 67 33 - Fax : 03 82 20 97 27